Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20261110-DEL20261110G-DE

Ploulec'h
CÔTES-D'ARMOR • BRETAGNE
AODOÙ-AN-ARVOR • BREIZH

Conseil municipal du mardi 10 novembre 2026

Délibération

DÉLIBÉRATION 20261110g - Adhésion de la commune au comité de défense de la desserte ferroviaire du Trégor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le mardi 10 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 3 novembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 16 **Votants :** 19

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; M. DUPUIS Matthieu, Mme ANTONA Germaine, M. NAULET Olivier, Adjoints ; Mme ROLLAND Pierrette, M. BOSC Dominique, Mme LE GALL Armelle, Mme CHAUVEL Francine, M. MARC Hubert, Mme GUILLOU Morgane, Mme VÉDRENNE Clémence, M. RAZAVET Jean Noel, M. HINGANT Sébastien, Mme LE JAOUEN Mariette, Mme LEHUGER Emilie, Mme VIALETTE Claire, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme MORVAN Sonia (procuration à Francine CHAUVEL), M. RAOUL Pierre (procuration à Olivier NAULET), M. LE MANAC'H David (procuration à Germaine ANTONA).

Absents : .

Secrétaire de séance : MME VÉDRENNE Clémence.

***

Le Comité de défense de la desserte ferroviaire des gares de Plouaret-Trégor et de Lannion et de la ligne Plouaret-Lannion souhaite aujourd'hui renforcer son action en associant davantage les élus des communes du territoire.

Cette démarche s'inscrit dans une histoire de plusieurs décennies de mobilisation des habitants, des élus et des acteurs locaux pour défendre et développer la desserte ferroviaire dans le Trégor.

Grâce au soutien actif de la population et des élus de nombreuses communes, l'action du comité a notamment permis :

- d'obtenir l'arrêt des TGV à Plouaret-Trégor ;
- d'améliorer les correspondances ferroviaires ;
- d'obtenir l'électrification de la ligne Plouaret-Lannion et l'arrivée des TGV jusqu'à Lannion.

Ce combat reste aujourd'hui pleinement d'actualité. La plus grande vigilance s'impose afin de préserver et de développer la desserte ferroviaire du Trégor, enjeu majeur pour le désenclavement de notre territoire. Le transport ferroviaire facilite les déplacements des habitants, contribue à l'attractivité économique et touristique du territoire et participe aux objectifs de transition écologique.

Depuis plusieurs mois, il est constaté notamment :

- la suppression de certaines liaisons TGV directes entre Paris et Lannion (deux allers-retours le week-end), susceptibles d'impacter négativement le développement du territoire.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20261110-DEL20261110G-DE

Comment, par exemple, inciter des retraités largement tributaires du train à venir s'installer sur notre bassin de vie si les liaisons essentielles à leurs déplacements ponctuels ou réguliers venaient à disparaître ?

- des correspondances parfois inadaptées, ainsi qu'un besoin de renforcer l'offre ferroviaire, notamment sur l'axe Plouaret-Morlaix-Brest, avec une offre mieux répartie dans la journée afin de répondre aux besoins des actifs, des étudiants, des scolaires, des retraités et des touristes.

C'est dans ce contexte que le Comité de défense, qui s'inscrit dans un réseau régional et national de défense du rail, notamment aux côtés de la FNAUT et de Convergence Rail Nationale, propose aujourd'hui aux communes de s'engager officiellement à ses côtés afin de contribuer à garantir l'avenir du transport ferroviaire dans le Trégor.

Le soutien des communes renforcera l'action du collectif auprès des différents partenaires institutionnels et des autorités organisatrices des transports.

Une adhésion annuelle de 30 € contribuera :

- au fonctionnement du collectif ;
- à sa communication auprès des habitants et de ses partenaires ;
- à la préparation et à la mise en œuvre de ses futures actions.

La démarche vise à maintenir et à développer la desserte des gares de Plouaret-Trégor et de Lannion, avec notamment pour objectifs :

- le maintien des liaisons TGV directes entre Lannion et Paris ;
- la mise en œuvre du slogan : « À Plouaret, tous les TER s'arrêtent » ;
- la mise en place de correspondances efficaces entre Lannion et les TER et TGV desservant Plouaret, afin de faciliter les déplacements depuis et vers Lannion.

L'objectif est d'obtenir, pour les gares du Trégor, une desserte ferroviaire adaptée aux besoins des habitants, des entreprises, des étudiants, des scolaires, des retraités et des touristes.

L'histoire des « Batailles du rail », menées de 1968 à 2000 et qui ont permis de préserver les gares et la ligne du Trégor, nous rappelle que lorsque les communes, les élus et les habitants se mobilisent ensemble, des avancées importantes peuvent être obtenues.

Aujourd'hui, il nous appartient de poursuivre cette mobilisation afin d'obtenir une offre ferroviaire répondant aux besoins de notre territoire. L'implication des élus des communes du Trégor sera essentielle pour porter collectivement ces revendications auprès des différents acteurs concernés.

***

Après en avoir délibéré, le Conseil :
À l'unanimité, par 19 pour,

ACCEPTE l'adhésion de la commune au comité de défense de la desserte ferroviaire du Trégor.

ACCEPTE le renouvellement de l'adhésion chaque année, jusqu'à l'adoption d'une délibération contraire.

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain CAMUS

